



L'énergie électrique choisie par

la Commune de Confignon

pour l'ensemble de ses bâtiments et de son éclairage public

est l'énergie **la plus écologique.**

Elle est approvisionnée à partir d'énergie hydraulique écologique et de nouvelles énergies renouvelables (au minimum 2,5 %) provenant d'installations photovoltaïques et de la biomasse. Son origine est entièrement suisse, une partie est produite à Genève. Selon l'analyse en cycle de vie du produit, son impact environnemental est très faible* : 11,9 g d'équivalent CO₂ par kWh – à titre de comparaison, les émissions s'élèvent en moyenne à 154 g pour le mix d'électricité suisse.

Ce choix permet de contribuer au développement de la production d'électricité solaire sur le canton, d'alimenter un fonds destiné à la revalorisation écologique autour des centrales de production et d'encourager la recherche dans le domaine des nouvelles énergies renouvelables.

Genève, le 13 juillet 2011



Le label suisse *naturemade star* garantit la provenance de l'énergie et sa production selon les critères écologiques les plus exigeants d'Europe.

Un auditeur externe indépendant inspecte régulièrement la comptabilité énergétique de SIG. Il s'assure de la conformité de l'approvisionnement et de la vente ainsi que de l'exactitude des comptes et, par conséquent, que l'équivalent de la consommation de chaque client a bien été injecté dans le réseau électrique.

Ce certificat a été enregistré sous le numéro 40818

André Hurter
Directeur général



* Sources : étude réalisée par l'EIG, publiée en 2008 et Office fédéral de l'environnement